

CONCLUSIONS DE LA 26^{ÈME} SESSION DE LA COMMISSION

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 8 MARS 2023

OBJECTIF

Informers les participants au 6^{ème} Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG06) des décisions et des demandes formulées par la Commission à sa 26^{ème} Session, tenue du 16 au 20 mai 2022, concernant notamment les travaux du CTPG05.

CONTEXTE

À sa 26^{ème} Session, la Commission **A EXAMINÉ** et **ADOPTÉ** 4 propositions en tant que Mesures de Conservation et de Gestion (composées de 4 Résolutions et 0 Recommandation), comme détaillé ci-après :

- [Résolution 22/01](#) *Sur le changement climatique en relation avec la Commission des Thons de l'Océan Indien* [[à télécharger ici](#)]
- [Résolution 22/02](#) *Sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche* [[à télécharger ici](#)]
- [Résolution 22/03](#) *Sur une procédure de gestion pour le patudo dans la zone de compétence de la CTOI* [[à télécharger ici](#)]
- [Résolution 22/04](#) *Sur un Mécanisme Régional d'Observateurs* [[à télécharger ici](#)]

En vertu de l'Article IX.4 de l'Accord portant création de la CTOI, les Mesures de Conservation et de Gestion susmentionnées ont force exécutoire pour les Membres 120 jours après la date de notification communiquée par le Secrétariat.

DISCUSSION

26^{ème} Session de la Commission

La Commission a également formulé plusieurs commentaires à caractère général concernant les recommandations soumises par le Comité Scientifique en 2022, qui présentent un intérêt pour le CTPG. Les extraits suivants du Rapport de la S26 (IOTC-2022-S26-R) sont inclus ici pour examen et action du CTPG06 :

*(Paragraphe 46) La Commission **A NOTÉ** que le rapport de la 5e réunion du Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG) n'avait pas encore été adopté et le sera par correspondance. La Commission **A NOTÉ**, cependant, que plusieurs recommandations ont été examinées et approuvées au cours de la réunion et qu'elles ont été présentées à la Commission par le Président du CS qui a co-présidé la réunion. Les Recommandations étaient les suivantes :*

- *Le CTPG a noté que les deux PG candidates pour le BET, examinées par le CS, sont acceptables et répondent aux objectifs de gestion du stock. En conséquence, le CTPG **A RECOMMANDÉ** que la Commission discute des deux PG et envisage de sélectionner une PG pour adoption.*
- *Le CTPG **A NOTÉ** que les CPC ont besoin de temps pour traiter les résultats du CS afin d'explorer et de comprendre pleinement les avis fournis par le processus d'ESG. Pour faciliter cela, le CTPG **A RECOMMANDÉ** que la Commission approuve la tenue d'une réunion virtuelle du CTPG au début de chaque année, en vue de discuter (et éventuellement de choisir) des PG candidates proposées par le CS, en donnant suffisamment de temps aux CPC pour discuter des résultats du CS et envisager de développer des propositions basées sur ceux-ci. Le CTPG se réunirait ensuite à nouveau physiquement avant la Commission.*



(Paragraphe 47) La Commission **A SOUTENU** l'important travail réalisé par le CTPG et **A APPROUVÉ** la recommandation d'organiser une réunion virtuelle en début d'année. Celle-ci serait incluse dans le calendrier des réunions à partir de 2023.

(Paragraphe 48) La Commission **A DEMANDÉ INSTAMMENT** au CTPG de poursuivre les initiatives de renforcement des capacités afin de faciliter la compréhension du processus et d'accroître la participation de toutes les parties, pour faciliter la mise en œuvre harmonieuse du processus d'ESG.

(Paragraphe 49) La Commission **A PRIS ACTE** de l'offre du PEW Charitable Trusts d'appuyer des ateliers et des activités de renforcement des capacités pour sur l'ESG. La Commission **A DEMANDÉ** au Secrétariat d'assurer la liaison avec PEW pour coordonner ces activités.

Le rapport complet de la 26^{ème} Session de la Commission des Thons de l'Océan Indien est disponible pour téléchargement à partir du site web de la CTOI.

RECOMMANDATION/S

Que le CTPG :

- 1) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC-2023-TCMP06-04 qui présentait les conclusions de la 26^{ème} Session de la Commission, concernant notamment les travaux du CTPG, et **CONVIENNE** de se pencher, au cours de la réunion actuelle du CTPG, sur la meilleure façon de fournir au CS les informations dont il a besoin pour répondre aux demandes de la Commission.